

Table des matières

I.	Contexte.....	3
II.	Clauses techniques et administratives de la prestation	3
	Article I. Objectif de la consultation.....	3
	Article II. Consistance de la consultation	3
	Article III. Les missions demandées au prestataire et délais d'exécution.....	4
	Article IV. Visite des lieux.....	4
	Article V. Livrables de la consultation	4
	Article VI. Pièces constitutives de la consultation.....	4
	Article VII. Déroulement, suivi et validation de la consultation.....	5
	Article VIII. Modalités de règlement	6
	Article IX. Obligations du soumissionnaire.....	6
	Article X. Sous-traitance	6
	Article XI. Caractéristiques des prix.....	6
	Article XII. Critères d'évaluation des offres.....	6
	Article XIII. Type de contrat devant être signé avec le prestataire	6
	Article XIV. Propriété intellectuelle.....	6
	Article XV. Secret professionnel	6
	Article XVI. Date limite et lieu de remise des offres	7
	Article XVII. Procédures de mise en œuvre de cette consultation et règlement des conflits	7
	Annexe 1 : Esquisse des circuits.....	8
	Annexe 2 : Bordereau des prix détaillés	9
	Annexe 3 : Modèle de déclaration sur l'honneur	10
	Annexe 4 : Modèle de l'acte d'engagement.....	11

I. Contexte

Dans le cadre de mise en œuvre du **plan d'aménagement et de gestion intégré** du Site d'intérêt Biologique et Ecologique de Sidi Boughaba, la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Rabat Salé Kénitra (**DRE-RSK**)/Département du Développement Durable (**DDD**)/Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable (**MTEDD**) et l'Agence National des Eaux et Forêts/ Direction Régionale RSK (**ANEF/RSK**), envisagent mettre en œuvre des actions habilitantes pour une gestion durable et inclusive de cette réserve biologique.

II. Clauses techniques et administratives de la prestation

Article I. Objectif de la consultation

L'objectif de cette consultation est la réalisation des travaux topographiques suivants :

- **Les plans cotés de la zone allant accueillir les deux sentiers pédagogiques, les marches, les deux terrasses pédagogiques et le passage des personnes à mobilité réduite.**
- **Le relevé en plan et élévations de l'observatoire ornithologique (bâtiment existant)**
- **Le relevé en plan et élévations des sanitaires (bâtiment existant)**
- **Le plan coté du parking existant**

Article II. Consistance de la consultation

Le tableau ci-dessous résume la consistance de cette consultation.

SITES/ Actions	Tâches demandées au Topographe	Observations
Aménagement écologique des deux sentiers pédagogiques	Réalisation des Plans cotés	Il y'a trois sentiers pédagogiques : Le premier pour les personnes à besoins spécifiques qui mène jusqu'à la hutte d'observation des oiseaux (environ 300ml). Le deuxième circuit, dit court, reprend le premier circuit, continu jusqu'au centre puis retour au parking en suivant la route goudronnée, environ 980 ml. Enfin le troisième circuit, dit long qui continue à partir du centre, remonte à la ligne de crête, continue sur environ 1700ml pour redescendre au parking NB. ces traçons ont des parties communes voir annexe 1
Réhabilitation de deux terrasses pédagogiques et de démonstration sur les deux sentiers pédagogiques	Relevé en plan et élévations, si nécessaire	Ces terrasses se trouvent sur les sentiers pédagogiques décrites ci-dessus, ce sont de petites surfaces en milieu forestier, pour des séances de démonstration. (une 10aine de m ²)
Réhabilitation de l'observatoire ornithologique (bâtiment existant)	Relevé en plan et élévations. Relevé à fournir des espaces alentour, sur un rayon de 3m avec précision des NGM	Voir le plan actuel chez l'architecte

Réhabilitation de deux blocs sanitaires (bâtiments existant)	Relevé en plan et de l'ensemble des façades du bâtiment avec les espaces extérieurs alentour, sur un rayon de 2m avec précision des NGM	Voir le plan actuel chez architecte
Terrassement de l'actuel parking et sa transformation en espace d'observation et d'activités pédagogiques	Relevé en plan et élévations. Relevé topographique précis de l'existant à fournir par l'IGT avec précision des niveaux NGM	La zone de protection du lac à respecter

Article III. Les missions demandées au prestataire et délais d'exécution

Les prestations demandées par cette consultation se dérouleront en une seule mission, qui et se déroulera en cinq jours avec la livraison des livrables en version définitive.

Article IV. Visite des lieux

Une visite des lieux est obligatoire et sera réalisée sur site. Le point de départ est fixé au centre d'éducation à l'environnement du Lac Sidi Boughaba sis à la CT de Mehdia/ Province de Kénitra, à partir de 10h30, le lundi 24 février 2025, la visite commence à 10H45, aucun retard ne sera toléré.

Coordonnée XY du lieu :
Latitude : 34°14'27.62"N
Longitude : 6°40'15.60"W

Cette visite des lieux sera organisée à l'attention des concurrents (*le cachet du BET est exigé pour l'attestation de la visite*).

Il est très souhaitable que chaque soumissionnaire soit représenté par un ingénieur géomètre topographe afin d'examiner les sites et leurs environs ainsi que tous les renseignements qui pourraient lui être nécessaires pour préparer son offre et prendre un engagement contractuel. Les dépenses résultant de cette visite seront à sa charge.

Les candidats resteront responsables en particulier des accidents corporels, pertes ou dommages, coût et dépenses de toute nature qui en résulteraient de quelque manière que ce soit.

Article V. Livrables de la consultation

Les livrables attendus dans le cadre de cette consultation sont ceux cités dans l'article II.

Chaque livrable doit être fourni en 5 exemplaires format papier et deux copies électroniques (clés USB). **Le prestataire doit fournir les plans sous format Autocad.**

Article VI. Pièces constitutives de la consultation

Condition de la soumission des offres :

Les offres doivent être déposées sous pli fermé portant le titre de la prestation avec la mention :

A Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement de la Région Rabat-Salé-Kénitra
« Projet GIZC/PNUD/DDD, au siège de la Direction Régionale de l'Environnement Rabat - Salé - Kénitra sis à : 22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat.

Le dossier administratif et le dossier technique/additif et financier doivent être soumis en trois dossiers distincts sous plis fermés, lesquels doivent être datés et signés.

Et doivent comprendre :

Un dossier administratif :

- Une déclaration sur l'honneur (modèle en annexe 3) ;
- Le certificat d'inscription au Tableau de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- L'original du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ou certifiée conforme, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties jugées suffisantes par le comptable chargé par le recouvrement. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé.

Le dossier technique et additif

- Le certificat d'inscription au Tableau de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) ;
- L'attestation de la visite des lieux fournie par le MO ;
- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent ;
- Nom, qualité, et qualification du personnel d'encadrement affecté à l'étude ;
- Ces termes de référence de la consultation, paraphés sur toutes les pages par le soumissionnaire ; et signés.

Offre financière (en MAD).

Le dossier financier doit comprendre un acte d'engagement dûment signé par le prestataire (modèle en annexe 4).

Cette offre doit répondre au bordereau des prix dûment renseigné, signé et cacheté (modèle en annexe 2) et doit tenir compte des charges externes en relation avec les prestations particulièrement les investigations du terrain.

Le budget devra couvrir tous les frais de l'étude, les déplacements, l'accompagnement sur terrain, le suivi et l'animation.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le MO et le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués, sa soumission sera rejetée.

Article VII. Déroulement, suivi et validation de la consultation

Cette consultation sera supervisée par le Bureau d'Architecte engagé dans le cadre du projet PNUD/DDD – GIZC/RSK et il est chargé de la validation des livrables.

Le comité mixte composé des membres de l'ANEF, et la DRE-RSK et du DDD, coordonne et

supervise la réalisation de la prestation jusqu'à réception des livrables.

Article VIII. Modalités de règlement

Le règlement sera effectué en totalité après la réception de tous les livrables après que le prestataire aura ~~eu~~ effectué toutes les modifications demandées par le Bureau d'architecte et le comité de suivi.

Les paiements seront effectués par le bureau PNUD MAROC après approbation du Directeur National du Projet GIZC-RSK - Directeur de la Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération au DDD.

Le paiement sera débité au Titre du Projet : ATRC_DR Atlas Award ID: 00105395 Atlas projects ID: 00106663 00110380

NB/ Le paiement se fera conformément aux procédures de gestion des projets de coopération appuyés par le PNUD, **en Hors Taxe en cas de dépassement du montant fixé par le PNUD, avec remise d'une attestation d'exonération de TVA.** Le délai de règlement est fixé à 2 mois après validation des livrables.

Article IX. Obligations du soumissionnaire

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné les termes de référence de la présente Consultation et assumeront seuls les conséquences des lacunes et insuffisances qu'ils auraient commises dans la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences de ladite consultation. Toute carence constatée, à ce titre, peut entraîner le rejet de l'offre correspondante.

Article X. Sous-traitance

La sous-traitance n'est pas prévue au titre de la présente Consultation.

Article XI. Caractéristiques des prix

Les prix comprennent les droits, impôts, taxes y compris le cas échéant la retenue à la source, frais généraux, faux frais et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation.

Les prix de la consultation sont libellés en dirhams (DH ou MAD) en toutes taxes comprises (T.T.C).

Article XII. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront jugées sur la base de l'offre financière : L'offre la moins disante sera retenue par le MO.

Article XIII. Type de contrat devant être signé avec le prestataire

Contrat de services. Le Contrat sera adjugé à l'offre la moins disante.

Article XIV. Propriété intellectuelle

Après approbation, les livrables produits par le Titulaire deviennent la propriété du MO et de l'ANEF, qui pourra les utiliser sans aucune redevance ni restriction.

Article XV. Secret professionnel

Le Titulaire sera assujetti, pour tout ce qui concerne son activité découlant de la réalisation

de la prestation au secret professionnel.

Article XVI. Date limite et lieu de remise des offres

Les dossiers seront, sous plis cachetés à Monsieur Le Directeur National du Projet « Gestion Intégrée de la Zone Côtière de la Région Rabat-Salé-Kénitra (GIZC-RSK)», à la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Rabat Salé Kénitra sis à :

22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat

Avant le 27/02/2025 à 11h00, date de rigueur.

Date, heure et lieu d'ouvertures des offres :le **27/02/ 2025 à 11h00**

Lieu : siège de la DRE-RSK, Rabat.

Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)	Coordination du Projet de Gestion Intégrée des Zones côtières RSK, (GIZC-RSK), DE/PNUD Direction Régionale de l'Environnement Rabat Salé Kénitra (DRE-RSK) Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable 22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat Fax : +212 (0) 5 37 57 18 04 Les réponses tardives du MO ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le MO estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires. Date limite de dépôt des demandes d'éclaircissement et des questions 7 jours avant la date limite de dépôt
---	--

NB : la visite des lieux est obligatoire voir date et lieu fixés à article 4.

Article XVII. Procédures de mise en œuvre de cette consultation et règlement des conflits

Le projet GIZC-RSK est mis en œuvre suivant la procédure : Mise en œuvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD.

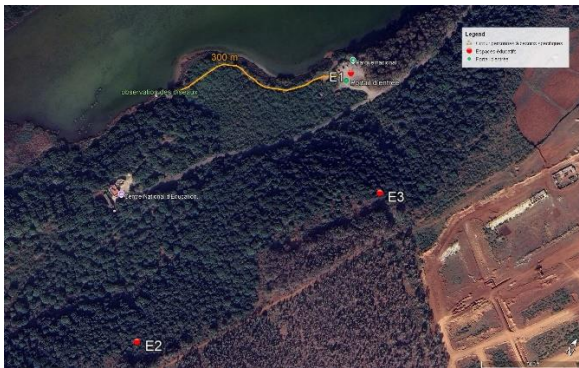
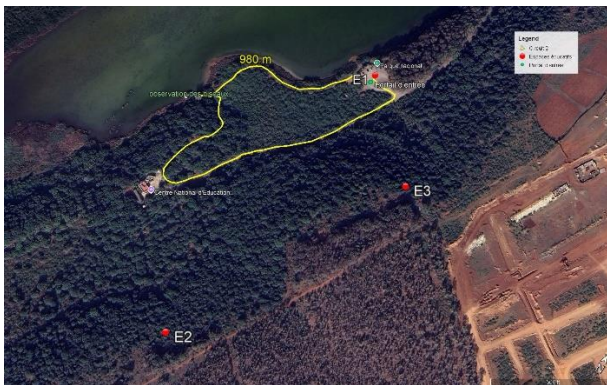
La mise en œuvre de cette prestation suit les lignes directrices : National Implementation by the Government of UNDP Supported Projects: Guidelines and Procedures

https://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Programme%20and%20Operations%20Policies%20and%20Procedures/NIM_for_Government_english.pdf

Règlement des différends juridiques : l'unité d'exécution nationale aura recours aux procédures de la CNUDCI.

Annexe 1 : Esquisse des circuits

NB/ Tenir compte des parties communes des trois sentiers



Annexe 2 : Bordereau des prix détaillés

- (S’y conformer strictement pour l’élaboration de l’offre financière)
**Appel à consultation pour la réalisation de levés topographiques
au niveau du Site d’intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de Sidi Boughaba**

Appel à consultation **AC 01/GIZC-RSK /2025**

Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix (DH HT)	Prix total (DH HT) :
<p style="text-align: center;">Réalisation des travaux de la topographies pour les les actions suivantes :</p> <p>Aménagement écologique des deux sentiers pédagogiques</p> <p>Réhabilitation du tronçon de passage pour personnes à besoins spécifiques sur 300ml</p> <p>Réhabilitation des marches avec rampes sur 75 mètres-</p> <p>Réhabilitation de l’observatoire ornithologique</p> <p>Réhabilitation des blocs sanitaires existants</p> <p>Terrassement de l’actuel parking et sa transformation en espace d’observation et d’activités pédagogiques</p> <p>Réhabilitation de deux petites terrasses pédagogiques et de démonstration sur les deux sentiers pédagogiques</p>	Forfait	1		
TOTAL HTVA				
TVA				
TOTAL TTC				

(Cachet et signature)

Le budget devra couvrir tous les frais de l’étude, les déplacements, l’accompagnement sur terrain, le suivi, l’animation.

Annexe 3 : Modèle de déclaration sur l'honneur

- Mode de passation : Appel à consultation **AC 01/GIZC-RSK /2025**

Appel à consultation lancé par le projet GIZC-RSK, conformément aux procédures de Mise en Ouvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD (NIM).

Objet : Appel à consultation pour la réalisation de levés topographiques au niveau du Site d'intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de Sidi Boughaba

A - Pour les personnes physiques

Je, soussigné :(prénom, nom et qualité)

Numéro de tél.....numéro du fax.....

Adresse électronique.....agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :.....

affilié à la CNSS sous le n° :..... (1)

inscrit au registre du commerce de.....(localité) sous le n° (1)

n° de patente..... (1)

n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

B - Pour les personnes morales

Je, soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

Numéro de tél.....numéro du fax.....

Adresse électronique.....

Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:.....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu.....

Affiliée à la CNSS sous le n°(1)

Inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le n°(1)

n° de patente.....(1)

n° de l'ICE (Identifiant Commun de l'Entreprise).....

n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB), en vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

- Déclare sur l'honneur :

1. m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans les TDRs, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
2. que je remplis les conditions prévues dans lesdits TDRs ;
3. étant en redressement judiciaire, j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité ;
4. m'engager à ne pas recourir à la sous-traitance ;
5. m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
6. m'engager à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché ;
7. attester que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu les procédures PNUD et les procédures nationales de passation des marchés publics ;
8. je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature ;
9. je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues et les procédures de règlement des conflits décrites ci-dessus dans la présente demande à consultation.

NB. en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

Annexe 4 : Modèle de l'acte d'engagement

A. Partie réservée à l'Administration.

- Mode de passation : Appel à consultation **AC 01/GIZC-RSK /2025**

Appel à consultation lancé par le projet GIZC-RSK, conformément aux procédures de Mise en Ouvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD (NIM).

**Objet : Appel à consultation pour la réalisation de levés topographiques
au niveau du Site d'intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de Sidi Boughaba**

B. POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Je (1) soussigné :.....(Prénom, nom et qualité), agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte :.....

Adresse du domicile élu :

Affilié à la CNSS sous le n° :(2).....

Inscrit au registre du commerce de :sous n°

Patente n° : (2).....

C. POUR LES PERSONNES MORALES :

Je (1) soussigné: (Prénom, nom et qualité au sein de l'Entreprise), agissant au nom et pour le compte de : (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :

Adresse du siège social de la société :

Adresse du domicile élu :

Affilié à la CNSS sous le n° :(2).....

Inscrit au registre du commerce de : (Localité) sous n°et n° de patente:(2)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Après avoir pris connaissance du dossier des Termes de référence concernant les prestations précisées en objet de la partie A, ci-dessus.

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) Remets revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix et un détail estimatif et/ou la décomposition du montant global établi (s) conformément aux modèles figurant aux Termes de référence.

2) M'engage à exécuter lesdites prestations conformément au **TDRs** et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant hors TVA (en chiffres et en lettres)

.....

- Montant TVA (en chiffres et en lettres)

.....

- Montant TVA comprise (en chiffres et en lettres).....

.....

Le PNUD libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte :

(à la Trésorerie Générale, bancaire ou postale)

Ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à :.....(localité) sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à :, Le :

(Signature et cachet du concurrent)